

Type	Gestionnaire	Description	Acte	Ref	Date
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Roubion : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Manson : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)	Ancienne abbaye Sainte-Anne : Abbatiale en totalité, bâtiment 17e siècle, aire du cloître	Arrêté Préfet de Région	18-019	22-01-2018
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire du captage des Reynières sur la commune de Bonlieu-sur-Roubion.	Arrêté préfectoral	2015005-0016	05-01-2015
I1	DREAL Auvergne Rhône-Alpes	SUP représentée en encart - ODC_Montsegur_Beaumont	Arrêté préfectoral	26-2016-11-29-017	29-11-2016
I3	Société Trapil - Oléoducs de Défense Commune	SUP représentée en encart - Oléoduc de Défense Commune (O.D.C.) / MARSEILLE - LANGRES	Décret	6382	04-02-1963
I4	RTE - Centre Développement Ingénierie	63 kV CHATEAUNEUF-DU-RHONE-CREST - Aérien	Mise en service	inconnu	--
T1	SNCF	Ligne T.G.V. Valence - Marseille	DUP	inconnu	31-05-1994

Servitudes d'Utilité Publique

(hors catégories I1, I3 et I5, relatives aux canalisations de transport/distribution de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques représentées sur plan en encart)

Légende
Servitudes opposables sur le territoire communal

- Monument historique inscrit ou classé
- A4 : Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non normaux ou compris dans l'empire de l'un des cours d'eau.
- AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques
- AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - protection immédiate.
- AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - protection rapprochée.
- AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - protection éloignée.
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.
- T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer.
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

Limites administratives
 section cadastrale

Type	Gestionnaire	Description	Acte	Ref	Date
A4	DDT de la Drôme - SEPEV	Le Rhône: Servitude de libre passage sur les bords des cours d'eau non navigables et flottables.	Arrêté préfectoral	5221	02-12-1968
A4	DDT de la Drôme - SEPEV	Le Rhône: Servitude de libre passage sur les bords des cours d'eau non navigables et flottables.	Arrêté préfectoral	5221	02-12-1968
AC1	Etat Département de la Drôme	Accessoire au titre de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la protection des monuments historiques.	Arrêté Préfectoral	18-039	22-04-2014
AS1	DDT de la Drôme - SEPEV	Prévention sanitaire de captage des Ressources ou la protection de Sources ou Puits.	Arrêté préfectoral	2025005-0056	05-05-2015
I1	CREL Auvergne Rhône-Alpes	SUP représentée en état: - DEC: Alimontage - Encoment	Arrêté préfectoral	28-2019-12-29-017	29-12-2019
I3	CREL Auvergne Rhône-Alpes	SUP représentée en état: - DEC: Alimontage - Encoment	Arrêté préfectoral	28-2019-12-29-017	29-12-2019
I4	EDF - Centre de Développement Industriels	63KV CHATEAUNEUF-DU-ROCHE-CREST - ANIS	Mise en service	BOCNEU	...
I1	SNCF	Ligne TOU-VANNOY - MARVILLE	DUP	BOCNEU	23-05-1984

